

Erratum

**PARATUBERCULOSE EXPÉRIMENTALE : POUVOIR PATHOGÈNE
CHEZ LE VEAU DE SOUCHES DE MYCOBACTÉRIES
MYCOBACTINE-DÉPENDANTES**

Marie-Françoise THOREL¹, P. PARDON², K. IRGENS¹, J. MARLY² et P. LECHOPIER²

Avec la collaboration technique de Denise AUCLAIR¹, Huguette PETIT¹ et Raymonde MENGUY¹

1 : Ministère de l'Agriculture, Direction de la Qualité, Services Vétérinaires, Laboratoire Central de Recherches Vétérinaires, 22 rue Pierre Curie, BP 67, 94703 Maisons-Alfort Cedex, France

2 : Institut National de la Recherche Agronomique, Station de Pathologie de la Reproduction, Nouzilly, 37380 Monnaie, France.

Dans l'article publié dans le fascicule 3 du volume 15, il faut lire :

page 367, tableau 2

La dose inoculée par animal de *Mycobacterium* « wood-pigeon » VI-72 était « 4×10^8 ».

page 369, tableau 4

Le veau 4 ayant reçu *Mycobacterium* « wood-pigeon » 6861 présentait des lésions discrètes (\pm) au niveau du ganglion mésentérique et du poumon.

Le veau 12 ayant reçu *Mycobacterium* « wood-pigeon » VI-72 présentait des lésions discrètes (\pm) au niveau du ganglion mésentérique.

Le veau 16 ayant reçu *Mycobacterium* « wood-pigeon » M-21 présentait des lésions discrètes (\pm) au niveau du ganglion mésentérique.